

Edito

Hormis quelques incidents sanitaires isolés, notre cheptel aura encore été épargné en 2017 par ces (ré) émergences de maladies infectieuses tant redoutées. Bien vite circonscrits grâce à la vigilance de tous les acteurs de terrain, ces foyers maîtrisés rappellent cependant qu'il est important de maintenir en éveil nos services de surveillance.

Traçabilité et vigilance sanitaires sont la garantie de garder la situation sous contrôle et le précieux statut indemne de la Belgique, car les microbes n'ont pas de frontières... et ont souvent des ailes ! Au nord de l'Europe, la grippe aviaire reste bien présente. Au sud, la maladie de la langue bleue semble s'être installée définitivement en France dont le territoire entier est considéré à ce jour « zone infectée ». La situation vis-à-vis de la tuberculose n'y est pas non des plus satisfaisantes, sans oublier la menace de la besnoitiose et sa progression inexorable vers notre pays. A l'est, les foyers de peste porcine africaine se multiplient, faisant l'objet de nombreuses réunions au sommet tant en Belgique qu'en Europe, à l'initiative de la FESASS notamment. Selon les experts, il ne s'agit plus de savoir comment empêcher son arrivée mais plutôt de savoir quand elle arrivera.

A l'ARSIA, l'année 2017 fut celle de la lutte contre l'antibiorésistance. Le lancement du projet Altibiotique en début d'année propose aux éleveurs, lors de formations et visites en ferme et en collaboration avec tous les professionnels du secteur, des solutions de gestion sanitaire concrètes et autres que le recours aveugle aux antimicrobiens. Elle s'est terminée par la publication de notre 5^{ème} rapport d'activités « Antibiogrammes », recueil de données pratiques et utiles à la profession vétérinaire rurale, disponible à la demande ou téléchargeable sur notre site Internet.

Dans le même esprit, nous continuons les développements de nos nouveaux instruments d'analyse génétique des bactéries ou d'autres types de pathogènes présents dans un échantillon. Enfin notre production d'autovaccins, alternative indispensable lors d'inefficacité des antibiotiques, va être intensifiée.

Par ailleurs, pour assurer nos deux principales missions, garantie de la traçabilité et encadrement sanitaire, nous nous efforçons de rencontrer au mieux les souhaits du terrain, en termes de simplification administrative, objectif affirmé de BIGAME, de l'introduction anticipée des boucles électroniques, de la création de la biothèque ou encore des futurs services proposés via CERISE, en connexion avec les smartphones, pour un usage 'tout terrain' !

Nous pensons à l'ARSIA qu'il est temps de s'adapter aux contraintes sociétales et légales et que l'enregistrement rapide des données liées aux mouvements ou aux traitements des animaux sont les meilleurs moyens d'apporter, à moindre coût, les garanties à ceux qui les exigent. Il faut garder à l'esprit que l'utilité du passeport ne vaut que pour les garanties sanitaires qu'il apporte aux acheteurs. Dès lors, aucun document édité plusieurs années auparavant ne peut certifier le statut actuel d'un animal. Nous ne le savons que trop, les accidents sanitaires résultent le plus souvent de mouvements à risque et incontrôlés, mettant à mal le travail de l'éleveur et la santé du troupeau et finalement la crédibilité de tout un secteur. Nous savons ce que cette dernière exige du naisseur et/ou engraisseur en termes de rigueur administrative, d'heures, d'attention, ... en un mot, de professionnalisme. Nous pensons à son travail quotidien, scrupuleusement accompli, et à son terme gâché par des pratiques souvent maladroites, parfois malhonnêtes, mais toujours préjudiciables à la collectivité. Nous restons cependant convaincus que c'est ce même professionnalisme qui maintiendra, même et précisément en pleine crise, la confiance et l'estime du consommateur envers l'éleveur wallon.

Pour un élevage sain " de corps et d'origines ", nos équipes techniques, administratives et vétérinaires continuent à lui apporter assistance et conseil sur le terrain ! Qu'elles en soient vivement remerciées.

Discours de Jean Detiffe, Président de l'ARSIA lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2018.
Compte rendu complet dans notre édition de septembre.

Mobile Cerise

Les atouts du "sans papier"



Arsia
asbl

**Venez voir et essayer,
venez juger et approuver...
rendez-vous sur notre stand
à la Foire de Libramont !**

**Profitez immédiatement du nouvel outil de
simplification administrative en le téléchargeant
sur votre smartphone ou tablette**



CONCOURS
1 SMARTPHONE OU
1 LECTEUR DE BOUCLES ÉLECTRONIQUES
À GAGNER CHAQUE JOUR!

Nous répondons à toutes
vos questions lors de la Foire de
Libramont

Du 27 au 30 juillet 2018

Notre stand se trouve dans le hall 1

Lutte contre l'antibiorésistance, où en sommes-nous ?

Echos de l'AMCRA*

2017 est la meilleure année depuis la mise en place de 3 objectifs de réduction d'utilisation d'antibiotiques fixés le 30 juin 2016.

Une réduction de 7,4% de l'utilisation globale d'antibiotiques en médecine vétérinaire par rapport à 2016 a été réalisée, portant à plus d'un quart la réduction totale par rapport à 2011! Encore un peu d'efforts... L'objectif 2020 étant une réduction de 50%.

Les 2 autres objectifs stratégiques ont quant à eux d'ores et déjà été largement atteints avec une **réduction de 84% de l'utilisation d'antibiotiques critiques** (pour un objectif de réduction de 75% fin 2020) et une autre de **67% pour les aliments médicamenteux** à base d'antibiotiques (pour un objectif de réduction de 50% fin 2017).

A côté des très bons résultats déjà mentionnés, une diminution constante au cours de cinq an-

nées consécutives a été mesurée pour la colistine (ndlr: dans son ensemble, tous élevages compris) avec une diminution cumulative en 2017 de 62,8% par rapport à l'année 2012. Ce résultat revêt une grande importance puisque la colistine a récemment été classée par l'OMS dans le groupe des antibiotiques critiques à priorité la plus élevée pour la santé publique. L'utilisation de l'oxyde de zinc, une alternative à la colistine avec une autorisation temporaire pour la prévention de la diarrhée du sevrage chez les porcelets, est aussi diminuée en 2017, avec une réduction cumulative de 56,7% depuis 2015.

Par ailleurs, pour la première fois en 2017, en plus des données de vente d'antibiotiques, l'autorité dispose des données d'utilisation

d'antibiotiques en élevage pour les secteurs porcs, veaux de boucherie, poulets de chair et poules pondeuses. Ces données, collectées dans la base centrale de données Sanitel-Med, ont été analysées et les premiers rapports déjà distribués au secteur veaux de boucherie. Les rapports pour les autres espèces seront distribués dans les mois prochains. Ce retour d'informations contribue à une plus grande prise de conscience des éleveurs et des vétérinaires et aura une influence positive pour permettre la réduction supplémentaire de l'utilisation totale des antibiotiques», affirme le Dr. Fabiana Dal Pozzo, coordinatrice à l'AMCRA.

Il est important de noter que la baisse obser-

vue s'accompagne d'une baisse de l'antibiorésistance ! Depuis 2011, la résistance à l'égard de la plupart des antibiotiques utilisés chez les animaux de rente présente une tendance à la baisse chez tous les animaux d'élevage, déclare le président de l'AMCRA, Jeroen Dewulf, et montre que la stratégie mise en place porte ses fruits.

Ces résultats récompensent les nombreux efforts fournis par l'ensemble des parties prenantes et attestent de la volonté de chacun, à son niveau, d'être acteur de cet enjeu si important. **L'AFSCA, l'AMCRA et l'AFMPS tiennent à remercier chacun des acteurs de terrain et les encouragent à poursuivre de la sorte.**

* L'AMCRA est le centre national de connaissances liées à l'utilisation d'antibiotiques et la résistance à leur égard, chez les animaux.

Lutte contre l'antibiorésistance

Deux bactéries sous le microscope

Depuis plusieurs années, de nombreuses initiatives ont vu le jour en Belgique afin d'inciter à une utilisation raisonnée et raisonnable des antibiotiques dans les productions animales. Focus dans cette édition sur deux bactéries qui sévissent dans nos élevages bovins wallons et font de la résistance.

Le point d'orgue de la lutte contre l'antibiorésistance aura probablement été la publication, le 21 juillet 2016, de l'arrêté royal relatif aux conditions d'utilisation des médicaments par les médecins vétérinaires et par les responsables des animaux. Afin d'illustrer les premières tendances en matière d'évolution de l'antibiorésistance dans nos élevages, l'ARSIA a publié pour sa part un nouveau rapport d'activités « antibiogrammes », couvrant la période de janvier 2013 à 2017.

Il existe en médecine des infections connues pour être provoquées par des bactéries multi-résistantes. Le traitement en est souvent très difficile et n'est souvent possible qu'à l'aide d'un nombre très limité d'antibiotiques et notamment les antibiotiques définis comme « critiques ». Cette catégorie reprend les céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} générations et les fluoroquinolones.

Toujours plus d'antibiogrammes, démarche primordiale

L'ARSIA réalisait annuellement jusqu'en 2015 près de 2 500 antibiogrammes, la période hivernale étant proportionnellement la plus active. Dès août 2016, sous l'impulsion de la nouvelle politique « antibiotiques » et l'incitation au recours aux examens de laboratoire avant utilisation d'anti-infectieux, le nombre d'analyses a sensiblement augmenté. En 2016, le nombre d'antibiogrammes a augmenté d'environ 45%, précisément après la publication de l'A.R. cité plus haut. L'année 2017 suit la même tendance avec une augmentation de 31%.

La majorité des antibiogrammes sont réalisés à l'ARSIA pour l'espèce bovine. Près d'un tiers concernent les maladies du pis.

E. coli et *Salmonella* circulent bien... et résistent, plus ou moins bien

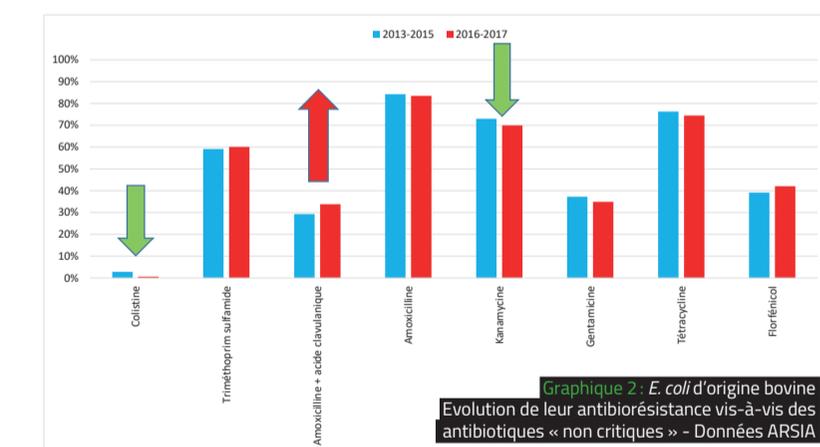
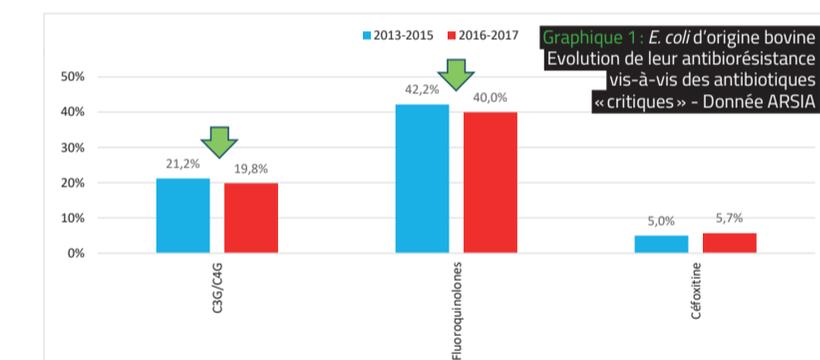
Les *Escherichia coli* sont les bactéries les plus fréquemment isolées dans notre laboratoire chez les bovins septicémiques ou diarrhéiques. Elles sont également, parmi les bactéries pathogènes, celles qui subissent le plus d'évolutions dans leur antibiorésistance, tant à la hausse qu'à la baisse.

Nous constatons une diminution significative de l'antibiorésistance envers les antibiotiques dits 'critiques' (graphique 1 - flèches vertes), constat remarquable car jamais nous n'avions enregistré une telle évolution! Toute aussi significative est la diminution pour la kanamycine et la colistine (graphique 2 - flèches vertes). Une seule différence significative dans le sens d'une augmentation est à signaler pour l'amoxicilline + acide clavulanique (graphique 2 - flèche rouge).

Par ailleurs, il ressort des informations transmises à notre labo par le vétérinaire d'exploitation, avec l'échantillon à analyser, que l'utilisation des antibiotiques « critiques » a été divisée par près de 3 à 4 entre 2015 et 2017. La tendance est par contre inverse pour les molécules « non critiques », à la même période, en particulier la colistine, laquelle est utilisée de plus en plus fréquemment chez les veaux alors que son statut en matière de « criticité » a été réévalué par l'OMS en 2017!

D'autres bactéries bien présentes dans nos exploitations wallonnes sont les salmonelles, en particulier le type *Salmonella enterica* Dublin, essentiellement isolée sur des fœtus ou des veaux septicémiques âgés de moins de 6 mois. Contrairement aux *E. coli*, ses niveaux d'antibiorésistance sont très faibles et n'ont subi aucune évolution depuis 5 ans.

En 2017 par contre, remarquable est l'aug-



mentation du nombre de troupeaux dans lesquels au moins un diagnostic de salmonellose a été posé. Ce diagnostic concernait 0,8% des troupeaux en 2016 et 1,8% en 2017 soit 178 élevages.

Salmonella Typhimurium, second type le plus rencontré, est par contre en augmentation depuis 2016, sans explication à ce jour.

Conclusions

Fixé en 2015, rappelons l'objectif d'une diminution de 75% de l'usage des molécules critiques et de 50% de l'ensemble des molécules antibiotiques à l'horizon 2020.

En termes de cible à atteindre, nous parlons donc

bien d'une diminution générale de l'antibiorésistance et non de sa décroissance envers les seules molécules critiques. Cela signifie donc que c'est la consommation d'antibiotiques dans son ensemble qui doit diminuer...

Les nouvelles contraintes législatives incitent à un recours plus fréquent aux diagnostics de laboratoire afin d'étayer l'usage des antibiotiques, mais il faut surtout y voir une véritable opportunité d'améliorer la précocité des diagnostics et donc la mise en place de mesures prophylactiques et zootecniques adaptées et pertinentes qui sont, selon nous, les véritables portes de sortie de la problématique de l'antibiorésistance!

La besnoitiose bovine, à nos portes

... Mais sans laissez-passer !

Comme l'a introduit Jean-Yves Houtain, Directeur Epidémiologie et Encadrement sanitaire, les Assises Sanitaires de l'ARSIA (ASA) sont à chaque édition l'occasion de faire le point avec les praticiens vétérinaires sur les maladies à impacts économique et sanitaire. L'analyse toute menace sanitaire, depuis son identification jusqu'à sa gestion, fait partie des missions de l'ARSIA. La besnoitiose bovine n'est autre qu'une de ces menaces. Comprendre sa gravité, la repérer et savoir s'en prémunir se justifient amplement en Belgique a priori et à ce jour non infectée.

Pour ce faire, cette année, les 120 vétérinaires inscrits aux ASA ont eu la chance d'entendre Jean-Pierre ALZIEU, diplômé de l'École Vétérinaire de Toulouse, praticien rural en Ariège et Directeur du laboratoire départemental de l'Ariège. Qui d'autre en effet que lui, sommité en matière de parasitologie, suivant à la trace et depuis des années la besnoitiose sévissant en France, pour leur en parler...

Maladie parasitaire, connue depuis l'empire romain, répandue dans le sud de l'Europe, la besnoitiose était pourtant promise à la disparition naturelle car ne régnant plus dans les années 80 que dans le département de l'Ariège et ses zones voisines. A partir de 90, pour des raisons encore inconnues, sa progression a repris. En l'espace de 10 ans, des zones d'enzootie se sont multipliées dans toute la France. Mais ce n'est pas un privilège de l'hexagone... dans quasi toute l'Europe, elle a été identifiée.

Nous ne sommes pas dans un tableau de « type FCO », insiste d'emblée l'orateur, « la besnoitiose est une maladie de CHEPTEL », dont les facteurs de risque bien connus sont en tête de série les ACHATS, suivis des mélanges d'animaux de troupeaux différents (estives, concours, accidents de clôtures, ...) et enfin le voisinage de troupeaux infectés.

Qui est donc ce parasite ?

Le parasite, *Besnoitia besnoiti*, appartient au groupe des « protozoaires » produisant des kystes, comme dans la néosporose ou encore la toxoplasmose. Mais contrairement à ces dernières, la seule transmission actuellement validée de ce parasite est de nature vectorielle mécanique passive (voir plus loin), de bovin à bovin, sans hôte intermédiaire.

Invasion et résistance, un parasite présent sous deux formes

Sous leur forme « d'invasion », les parasites inoculés mécaniquement par un insecte envahissent le sang pour se disséminer ensuite au cours d'une phase aigüe d'environ 2 semaines dans l'organisme le quel organise sa défense... Les parasites y répondent en adoptant une forme « résistante », logée dans des kystes qui les protègent. Suit alors la phase chronique avec accumulation massive dans tout l'organisme de ces kystes contenant chacun jusqu'à 150 000 parasites, et qui ne s'arrête... qu'à la mort de l'animal. Ceci explique le haut potentiel de dissémination de la maladie. C'est au cours de son transfert que la forme résistante reprend la forme invasive... et le cycle est bouclé.

Les vecteurs du parasite, biologiques... ou non !

Ce sont les **taons** et les **mouches** dont en particulier la mouche *Stomoxys calcitrans*, les premiers dotés d'un appareil piqueur assez puissant pour percer les kystes, les secondes moins, mais à ce point nombreuses que la multiplicité des piqûres, là où la peau est la plus fine, sur la tête et au bas des membres, permet la transmission du parasite.

Connaître le comportement dit du « **repas interrompu** » des taons et stomoxes justifie la manière de gérer la maladie lorsqu'elle est soupçonnée (voir nos consignes de sécurité en page 4) ou détectée ; si 75 % des repas de sang sont interrompus par la réaction du bovin, ils n'en sont pas pour autant stoppés mais bien immédiatement repris et terminés sur le même bovin... ou sur le voisin, lequel n'a plus qu'à « accueillir » le cas échéant, le parasite.

Par ailleurs, les insectes vivent dans un rayon relativement court autour de leur point d'origine, d'où la transmission essentiellement entre bovins intra cheptel ou lot.

Enfin, il est un **autre moyen de portage et transmission du parasite**, qui n'est autre... que **l'aiguille, à usage « pas » unique !**

Course de vitesse contre la besnoitiose

Préambule important : tous les bovins infectés ne présentent pas le même potentiel contaminant ; de la richesse en kystes dépend le pouvoir contaminant de l'infecté. Un sujet cliniquement malade est a priori beaucoup plus riche en kystes qu'un bovin infecté, séropositif et asymptomatique ce qui fait donc du premier un bovin « bon donneur », réservoir de la maladie, et qu'il ne faudra en aucun cas garder. Dès l'introduction d'un tel sujet dans un troupeau naïf, la rapidité de la diffusion intra cheptel est telle que le taux d'incidence d'infectés varie entre 15 et 40 % après 1 an, 60 % après 2 ans et jusqu'à 90 % après 4 à 5 ans !

La diffusion **inter cheptels** existe aussi en l'absence d'assainissement des cheptels voisins infectés, par proximité des animaux (voisinage par simple clôture par exemple).

Comment repérer la maladie

Dans un pays indemne encore comme la Belgique, insiste J.P. Alzieu, le plus important est sans aucun doute de savoir reconnaître précocement la maladie pour adopter au plus vite la bonne attitude préventive. Les infections sont hélas la plupart du temps asymptomatiques,

n'en générant pas moins des sujets réservoirs. Après une incubation de 6 à 10 jours ou plus, certains bovins par contre, les « révélateurs », vont développer des symptômes, en trois phases : fièvre, œdèmes, épaissement cutané.

En **phase aigüe**, le bovin devient soudainement fiévreux, pendant 3 à 10 jours, présente du jetage séreux et larmoié, de la congestion, et plus précisément, l'éleveur attentif pourra relever le début d'un œdème de la tête (« tête d'hippopotame ») (photo 1), des plis congestifs au niveau du cou et des lésions hémorragiques sur la mamelle et à la base des trayons (photo 2). Plus rarement décrit, un avortement lié à la fièvre peut survenir.

S'ensuit rapidement la **phase des œdèmes**, d'1 à 2 semaines, au cours de laquelle, si la fièvre disparaît, l'œdème du fanon (photo 3) quant à lui se développe, la peau est chaude et douloureuse, le bovin perd tout appétit. L'œdème gagne les membres principalement aux boulets et des crevasses apparaissent aux plis des articulations, rendant la démarche difficile.

La **phase chronique** est celle de l'épaississement cutané en « peau d'éléphant », très marqué sur la tête, l'encolure et la face interne des cuisses ainsi que de dépilations (photos 4 et 5). A ne pas confondre avec une gale, car le bovin ne se gratte pas !

Enfin, moyennant une bonne contention, le vétérinaire pourra constater la présence des micro kystes au niveau du blanc de l'œil, signe pas toujours présent... mais sans appel de la nécessité de réformer cet animal !

Clinique et labo, duo gagnant

En phase aigüe, l'**examen du vétérinaire** est essentiel car au labo, les anticorps sont absents, seule la technique PCR sur sang mettra directement en évidence le parasite.

La phase chronique correspond par contre à l'apparition massive des **anticorps dans le sang** et de la positivité garantie de la **PCR sur prélèvement de peau lésée et riche en kystes**, justifiant pleinement l'examen sanguin et secondairement la biopsie à des fins diagnostiques.

Depuis un an, existe un dernier outil mais pas le moindre, un **test ELISA sur lait**, de tank ou individuel, donnant de très bons résultats en termes de capacité de détection et de fiabilité et bien pratique en cas de contention difficile.

La besnoitiose, maladie non tolérable !

L'objectif premier est d'éviter une maladie incurable aux **conséquences très lourdes**. Parmi elles, le coût des traitements et euthanasies, l'impact sur la fertilité de 2 taureaux infectés sur 3 ; paradoxalement, les vaches ne manifestent quant à elles aucun trouble de la reproduction. Les bénéfices de l'engraissement sont eux aussi incertains, on ne tarde donc pas à réformer l'animal positif dès l'embonpoint satisfaisant atteint. Manque à gagner, non vente et achats pour renouvellement, insémination artificielle, ... Le coût global des pertes directes est exorbitant (cf encadré ci-contre).



Photo 1
Phase aigüe (1) : œdème de la tête et du cou



Photo 2
Phase aigüe (1) : Lésions congestivo-hémorragiques des trayons



Photo 3
Phase des œdèmes (2) : œdème du fanon

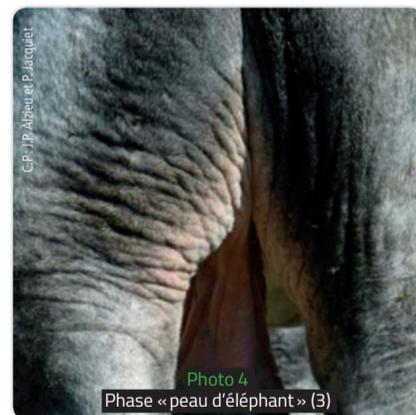


Photo 4
Phase « peau d'éléphant » (3)



Photo 5
Phase « peau d'éléphant » et dépilations sévères (3)

LA BESNOITIOSE EN CHIFFRES (ENQUÊTE DU GDS ARDÈCHE)

Moyenne sur 3 ans :

- Elevage infecté : 39 € / animal présent / an
- Elevage assaini : 8 € / animal présent / an

Impact total atteint / élevage infecté = > 12 000 €

... + Le coût induit sur le temps de travail perdu par l'éleveur :

Temps d'observation, de traitement, de lutte antiparasitaire = plus de 15 jours perdus par an, concentrés dans la période des gros travaux

Envisager un traitement est d'un intérêt très limité, la pharmacopée étant des plus limitées et non stérilisantes vis-à-vis du parasite... Et quand bien même il permet à l'animal de se « refaire une santé », il est envisagé uniquement dans le souci de le mener au plus vite et sans trop de pertes à l'abattoir.

Seule bonne attitude : la prophylaxie sanitaire en réformant

Selon les résultats du dépistage, on éliminera prioritairement les premiers cas cliniques, ensuite les porteurs de kystes détectables à l'examen de la sclérotique oculaire et enfin les séropositifs par ordre de séropositivité décroissante. Ce n'est pas donc pas rien. Mais...

«La diffusion de la besnoitiose bovine en Europe n'est pas une fatalité!»

L'impact économique de la besnoitiose est considérable dans les foyers d'urgence. Pour les cheptels avérés sains, leur protection devient un enjeu sanitaire majeur... Or elle est l'exemple type de la « maladie qui s'achète », ce qui peut être évité ! Le contrôle à l'introduction a démontré tout son intérêt et ce grâce aux outils de dépistage de plus en plus performants disponibles.

« Mais que fait la Belgique ? » Elle veille...

Christian QUINET, Directeur du département Laboratoire & Diagnostic de l'ARSIA, a présenté les résultats d'une enquête et du suivi de 2 cas suspects en Wallonie, mené en collaboration avec le Pr. B. LOSSON, FMV, ULg. Ceux-ci laissent penser que la besnoitiose n'est pas actuellement présente en Wallonie, même si quelques investigations doivent être encore menées au laboratoire. « Mais la maladie arrivera très probablement chez nous, un cas ayant été confirmé en Flandre en 2012 », souligne-t-il. En conséquence, les surveillances active et passive existantes en Wallonie (voir ci-après) doivent absolument être intensifiées.

Julien EVRARD, Responsable des projets GPS à l'ARSIA, a quant à lui présenté les premiers résultats de l'action de « vigilance besnoitiose à l'importation venant de pays à risque », appliquée à tout bovin importé de France, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, et menée par l'ARSIA depuis janvier 2018 (ndlr: nous en avons largement fait écho l'hiver dernier). Jusqu'en juin, 515 bovins français et 2 bovins italiens ont ainsi été testés, tous négatifs.

Les consignes de sécurité pour tout bovin importé de l'un de ces pays sont :

- la mise en quarantaine, à l'intérieur d'un bâtiment,
- le repérage (noté) des congénères en contacts rapprochés, à savoir moins de 5 à 10 mètres compte tenu des déplacements des taons et mouches,
- la maîtrise autant que faire se peut de ces derniers,
- le recours aux aiguilles à usage unique,
- l'information du vendeur en cas de résultat positif

Bien que les tests soient très fiables, nous ne sommes pas à l'abri d'un « faux négatif », et la maladie est non décelable les premières semaines post-infection. Il est essentiel que le premier observateur de l'animal, c'est à dire l'éleveur, connaisse les signes cliniques tels que décrits en page 3 et au moindre doute, appelle son vétérinaire.

L'idéal serait de tester l'animal acheté avant son départ chez le vendeur. C'est rarement le cas... un modèle de convention de garantie sanitaire établie dans le cadre de la vente de bovins destinés à l'élevage est disponible sur notre site www.arsia.be (onglet « documents »). Ne manquez pas d'y recourir, et cela vaut pour tout achat !

Kit Achat bovin

Eleveurs hennuyers, pensez-y... La Province de Hainaut intervient !

Lancé en 2011 avec l'aide du Fonds de Santé, le kit Achat encourage les éleveurs à l'application d'une mesure essentielle de bio-sécurité : contrôler les animaux achetés en détectant les maladies suivantes : **paratuberculose, néosporose, mycoplasme bovine, fièvre Q, leptospirose, salmonellose.**

Le test Kit Achat « classique » cible les anticorps produits contre les agents de la **paratuberculose** et de la **mycoplasme bovine**.

Pour ces 2 maladies, la sérologie ne permet malheureusement pas de détecter tous les animaux infectés. Il est toutefois possible d'y remédier en **recherchant directement le germe**

via une analyse PCR, réalisée soit sur écouvillon pour la mycoplasme, soit sur matières fécales pour la paratuberculose.

La Province de Hainaut encourage ses éleveurs dans leur démarche de biosécurité en finançant largement ces deux analyses, soit :

Prix final pour un éleveur hennuyer d'une analyse PCR mycoplasme OU paratuberculose réalisée à l'ACHAT

- **27, 24€** pour un éleveur non cotisant (au lieu de 61,27€ HTVA)
- **7, 57€** pour un éleveur cotisant (au lieu de 41,60€ HTVA)

Suite au succès des précédentes réunions informatives proposées aux éleveurs hennuyers par la Province et l'ARSIA, le couvert sera remis cette année. Le thème abordé sera : « Les maladies qu'on achète et les mesures de biosécurité ». Ce sera l'occasion pour les éleveurs présents de découvrir les actions mises en place par la Province pour ses éleveurs. Le calendrier en sera prochainement diffusé !

Lutte contre l'IBR

La Wallonie indemne en 2022...

Après cinq années de lutte libre et ensuite de lutte obligatoire, l'assainissement du cheptel wallon se poursuit. Plus de 80% des troupeaux sont à ce jour certifiés indemnes.

La proportion très élevée de troupeaux en transition vers le statut indemne (et vaccinés) I3 démontre que l'effort d'assainissement a été poursuivi, voire renforcé durant l'hiver 2016-2017.

L'augmentation du nombre de cheptels I3 suit une tendance quasi linéaire depuis janvier 2012... A cette cadence, selon les projections mathématiques, la Wallonie sera indemne d'IBR en avril 2022 !

Tous les bovins testés gE positifs (infectés) répertoriés dans Sanitel y sont désormais bloqués et ne peuvent être transportés que vers un abattoir national ou un troupeau d'engraissement pur.

Planification des vaccinations IBR: gare au « trou vaccinal » !

Le « trou vaccinal » correspond à la population des bovins

1. qui ne sont plus sous protection du colostrum de la mère et qui
2. ne sont pas encore vaccinés. Ce sont donc des animaux totalement naïfs vis-à-vis du virus de l'IBR et qui vivent au contact de bovins infectés (I2).

S'ils sont contaminés à ce moment, ces bovins constituent une puissante "caisse de résonance" pour le virus et sont capables d'amplifier considérablement les inci-

dents de ré-excrétion virale.

Vacciner tout le troupeau, certes rigoureusement 2 fois par an, reste néanmoins un schéma qui peut générer un grand "trou vaccinal".

La seule parade est de vacciner plus régulièrement les jeunes bovins, ce qui implique soit de faire des vaccinations en prairie soit de s'organiser pour garder à proximité les veaux jusque l'âge de 3 mois et les vacciner à la sortie ...



Une offre de formation destinée aux professionnels de l'élevage des ruminants

Gratuit

Nous concevons pour vous des séances d'études, des démonstrations et des visites en exploitation autour de sujets qui vous concernent : gestion sanitaire du troupeau, maîtrise d'ambiance du bâtiment, alimentation, conduite au pâturage, nursing, ...

Suivi de reproduction : des notions de base aux applications pratiques

Lundi 16 juillet à 19h30	Ciney
Jeudi 19 juillet à 19h30	Ath
Mardi 07 août à 19h30	La Reid

Gestion du parasitisme externe: agents de gale, de myiase et autres vecteurs de maladies

Mardi 07 août à 19h30	Ath
Mardi 21 août à 19h30	Ciney
Mardi 28 août à 19h30	La Reid

A venir dès septembre : Contrôle du piétin en élevage ovin (conférence et atelier pratique), alimentation du troupeau et gestion des prairies, gestion des mammites en élevage caprin, alternatives préventives et curatives naturelles en santé des petits ruminants